

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2009-11-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de novembre deux mille neuf à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Marcel Fortier,
Jacquelin Martel,

Monsieur Yves Landry, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Rés.2434-11-2009

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
5. Dépôt procès-verbaux de mise en candidature et du scrutin
6. Adoption du procès-verbal du 1 octobre 2009
7. Adoption des comptes à payer
8. Nomination d'un maire suppléant
9. Adoption règlement créant une zone résidentielle Ra-5
10. Avis de motion, règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2010
11. Avis de motion, règlement pour fixer les conditions de perception des taxes et autres paiements
12. Nomination de représentants MRC de Portneuf

13. Lettre d'entente, préposés au déneigement (retiré)
14. Acceptation entente Solifor, droit de mutation
15. Formation élus municipaux
16. Club Rotary, don pour panier de Noël
17. Avis de motion, règlement sur la gestion des matières résiduelles de la RRGMRP
18. Appui à l'initiative régionale de déploiement de service Internet à haute vitesse
19. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
20. Période de questions sur les sujets traités.
21. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 novembre 2009. (du 6 octobre au 9 novembre 2009)

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 7 octobre 2009 est déposé au conseil municipal le 9 novembre 2009

Les procès-verbaux de la fin de la mise en candidature le 2 octobre 2009 et du jour du scrutin le 1^{er} novembre 2009 sont déposés au conseil municipal le 9 novembre 2009

Rés.2435-11-2009

Adoption du procès-verbal du 1 octobre 2009

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 1 octobre 2009 soit accepté tel que présenté.

Rés.2436-11-2009

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 349 648,57 \$.

Liste des comptes à payer courant	119 739,06 \$
Liste des chèques	140 576,84 \$
Liste des chèques paie	3 481,02 \$
Liste chèques manuels	12 562,34 \$
Liste des paiements internet	24 043,95 \$
Dépôt salaires	49 245,36 \$

Je, Danielle M. Bédard trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, trésorière

Rés.2437-11-2009

Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Fortier et adopté à l'unanimité;

QUE madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée maire suppléante de la Ville de Portneuf et ce pour une période de quatre mois (10 novembre 2009 au 8 mars 2010).

Rés.2438-11-2009

Adoption règlement créant une zone résidentielle Ra-5

Une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Règlement modifiant le règlement de zonage #274 afin de créer une zone résidentielle de faible densité et de diminuer la zone Industrielle I-1 » soit adopté.

Rés.2439-11-2009

Avis de motion, règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2010

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement pour fixer les taxes et les tarifs pour l'année 2010.

Rés.2440-11-2009

Avis de motion, règlement pour fixer les conditions de perceptions des taxes et autres paiements

Je, Diane Godin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement pour fixer les conditions de perceptions des taxes et autres paiements.

Rés.2441-11-2009

Nomination de représentants MRC de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE mesdames Diane Godin, Chantale Hamelin, Esther Savard, Anick Leclerc et messieurs Marcel Fortier, Jacquelin Martel soient nommés représentants (es) pour la Ville de Portneuf auprès de la Municipalité régionale du comté de Portneuf.

Rés.2442-11-2009

Acceptation entente Solifor, droit de mutation

Considérant que Solifor Perthuis s.e.c. doit acquitter le montant des droits de mutations suite à l'acquisition de Abitibi-Consolidated inc. relativement à des terrains situés sur le territoire de la Ville;

Considérant les coûts qu'engendreraient un éventuel débat judiciaire en vue de recouvrer le paiement des droits de mutations immobilières;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf renonce aux intérêts qui pourraient être réclamés sur les droits de mutations.

QUE le conseil municipal autorise monsieur le maire et madame la greffière à signer la quittance reconnaissant avoir reçu la somme de 32 163,00 \$ en paiement complet et final de tous les droits de mutation exigibles en vertu de la loi suite à l'acquisition d'immeubles par Solifor Pethuis.

Rés.2443-11-2009 Formation élus municipaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE mesdames Diane Godin, Chantale Hamelin, Esther Savard, Anick Leclerc et messieurs Nelson Bédard, Marcel Fortier, Jacquelin Martel soient autorisés à participer à la formation pour les nouveaux élus donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités les 20 février (module 1) et 27 mars (module 2) à la MRC de Portneuf pour un coût maximal de 4 108.72 \$ taxes incluses.

Rés.2444-11-2009 Club Rotary, don pour panier de Noël

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise de verser un don au montant de 100 \$ au Club Rotary de Portneuf dans le cadre de la distribution des paniers de Noël.

Rés.2445-11-2009 Avis de motion, règlement sur la gestion des matières résiduelles de la RRGMRP

Je, Chantale Hamelin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement prescrivant certaines modalités relatives aux matières résiduelles de la RRGMRP.

Rés.2446-11-2009 Appui à l'initiative régionale de déploiement de service Internet à haute vitesse

Considérant que la disponibilité la plus large possible de service Internet à haute vitesse est un incontournable parmi les facteurs de développement économique et social de toute communauté;

Considérant qu'elle offre, même aux municipalités les plus isolées, la possibilité d'accueillir des télétravailleurs;

Considérant qu'elle donne aux citoyens l'accès à la formation à distance de nombreux établissements d'enseignement;

Considérant qu'elle offre aux entreprises des avantages concurrentiels dans une perspective régionale, nationale et internationale;

Considérant qu'elle aide les entreprises et les institutions publiques à attirer et à retenir les professionnels et la main-d'œuvre spécialisée dont elles ont grand besoin;

Considérant qu'on observe tous les impacts positifs dans les secteurs de la MRC de Portneuf qui disposent déjà de service Internet à haute vitesse;

Considérant que le service Internet haute vitesse est un outil de premier plan et reconnu qui favorise l'occupation dynamique d'un territoire;

Considérant que la meilleure chance, voire la dernière chance, pour les secteurs les plus petits et potentiellement les moins rentables pour un fournisseur, réside dans une approche commune des municipalités de la MRC;

Considérant les antécédents et l'expertise des demandeurs dans la réalisation d'un projet public de déploiement de service Internet à haute vitesse en milieu rural et leur connaissance de la région de Portneuf;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf verse un montant de 500 \$ à l'initiative conjointe du CLD de Portneuf, de la SADC de Portneuf et de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de Portneuf, afin de :

- mettre à jour l'inventaire des secteurs de la MRC de Portneuf encore privés de service Internet à haute vitesse;
- faire l'inventaire des solutions permettant de corriger la situation et de proposer un plan d'action en vue de déployer le service Internet haute vitesse dans ces secteurs;
- solliciter toute forme de soutien d'origine publique ou privée, comme le programme Communautés rurales branchées du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

QUE la contribution sera versée au CLD de Portneuf.

Rés.2447-11-2009

Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2010 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 253 435.23 \$

Mention de félicitations

Une mention de félicitations est faite aux bénévoles du comité de la fête d'Halloween pour les activités organisées à cette fin.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin ajourne l'assemblée au lundi 16 novembre à 19 :30 hres.

Maire

Greffière